



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### **Armisan AF PilzFrei**

Date d'édition 12.11.2025  
Date d'exécution 02.10.2025  
Version 1.0 (fr,CH)

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1 Identificateur de produit**

**Nom commercial du produit/désignation** Armisan AF PilzFrei  
**Prod-Nr.** 4005240158616  
Zul-Nr. W-7159-11

### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Usage de la substance/du mélange**  
produit phytosanitaire - fongicide.

### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Fournisseur**

W. Neudorff GmbH KG (CH)  
An der Mühle 3  
D-31860 Emmerthal  
Téléphone +49 5155 624-0  
Télécopie +49 5155 6010  
E-mail msds@neudorff.de  
Site web www.neudorff.ch

#### **Producteur**

Neogard AG  
Industriestrasse 783  
CH-5728 Gontenschwil  
Téléphone +41 62 767 00 50  
Télécopie +41 62 767 00 67  
E-mail info@neogard.ch  
Site web www.neogard.ch

#### **Titulaire de l'autorisation**

GNS Consult AG  
Konstanzerstrasse 19  
CH-8274 Tägerwilen

### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

CH: Tox Info Suisse 145  
info@toxinfo.ch

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

#### **Remarque**

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

### **2.2 Éléments d'étiquetage**

#### **étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

#### **Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P260 Ne pas respirer les aérosols.  
P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
P501 Contenu/emballage à jeter dans une déchèterie.

#### **prescriptions particulières concernant la détermination des moyens de protection des plantes**

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### Armisan AF PilzFrei

Date d'édition 12.11.2025  
Date d'exécution 02.10.2025  
Version 1.0 (fr,CH)

## 2.3 Autres dangers

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 Substances

non applicable

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

Numéros CAS	Numéros CE	Numéro index	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
298-14-6	206-059-0		Bicarbonate de potassium	0.425 pds %		ATE(voie orale): 2064 mg/kg ATE(voie cutanée): > 2000 mg/kg ATE(inhalation poussières/brouillards) : > 4.88 mg/L

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

#### Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec:  
Eau

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer plusieurs minutes à l'eau courante avec les yeux ouverts. Consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement:  
Eau

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes

En cas de contact avec les yeux: Légère irritation possible en cas de contacts fréquents ou prolongés mais les effets sont réversibles.

En cas de contact avec la peau : Légère irritation possible en cas de contacts fréquents ou prolongés.  
L'ingestion de grandes quantités peut causer des douleurs abdominales.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Informations pour le médecin

Pas d'antidote spécifique connu. Traitement symptomatique.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### **Armisan AF PilzFrei**

Date d'édition 12.11.2025  
Date d'exécution 02.10.2025  
Version 1.0 (fr,CH)

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyen d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Eau  
Mousse  
Extincteur à sec

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

#### **Produits de combustion dangereux**

non connu

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Aucune donnée disponible

### **Informations complémentaires**

Respecter les consignes générales prescrites en cas d'incendie!  
La formulation n'est pas inflammable ou n'entretient pas la combustion.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Pour les non-secouristes**

Utiliser un équipement de protection personnel.

#### **Pour les secouristes**

Porter des vêtements de protection adéquats.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

#### **Pour la rétention**

Matière appropriée pour recueillir le produit:  
Kieselguhr

#### **Autres informations**

Rincer la zone avec de l'eau. Les solutions peuvent créer des surfaces glissantes. Assurez-vous que la surface est antidérapante avant de rouvrir à la circulation.

### **6.4 Référence à d'autres sections**

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Mesures de protection**

Utiliser uniquement conformément au mode d'emploi.  
Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

#### **Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale**

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.  
Tenir éloigné des denrées alimentaires humaines et animales.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### Armisan AF PilzFrei

Date d'édition 12.11.2025  
Date d'exécution 02.10.2025  
Version 1.0 (fr,CH)

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Stocker à une température comprise entre 0 et 30 °C.  
Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

### Recommandation

Utiliser uniquement comme fongicide à pulvériser conformément au mode d'emploi !

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

### 8.2 Contrôle de l'exposition

#### Protection individuelle

##### Protection yeux/visage

Pas nécessaire

##### Protection des mains

Pas nécessaire

##### Protection corporelle:

vêtement de protection léger

##### Protection respiratoire

Pas nécessaire

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### État physique

liquide

#### Couleur

blanchâtre

#### Odeur

pratiquement inodore

#### Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	Point de solidification ≤ 0 °C		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé		
inflammabilité	non déterminé		



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### Armisan AF PilzFrei

Date d'édition 12.11.2025  
Date d'exécution 02.10.2025  
Version 1.0 (fr,CH)

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé		
Point éclair			Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C.
Température d'auto-inflammabilité			Pas autoinflammable
Température de décomposition	non déterminé		
pH	8.41 (20°C)		
Viscosité	(dynamique) env. 1.21 mPa*s (20°C)		
solubilité(s)	non déterminé		
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé		
Pression de vapeur	non déterminé		
Densité et densité relative	1.0004 g/cm <sup>3</sup>		
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	non déterminé		

## 9.2 Autres informations

### Autres caractéristiques de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Propriétés explosives			Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes			Le produit ne favorise pas la combustion.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir la rubrique 7).

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

non connu

### 10.4 Conditions à éviter

Températures < 0 °C.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

#### Indications diverses

Pas de décomposition si utilisation et stockage comme indiqué.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### Armisan AF PilzFrei

Date d'édition 12.11.2025  
Date d'exécution 02.10.2025  
Version 1.0 (fr,CH)

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

##### Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	Numéros CAS298-14-6 Bicarbonate de potassium DL50: 2064 mg/kg Espèce Rat		
Toxicité dermique aiguë	Numéros CAS298-14-6 Bicarbonate de potassium DL50: > 2000 mg/kg Espèce Rat		
Toxicité inhalatrice aiguë	Numéros CAS298-14-6 Bicarbonate de potassium Toxicité inhalatrice aiguë (poussières/brouillard) CL50: > 4.88 mg/L Espèce Rat Temps d'exposition 4 h		

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

##### Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
Numéros CAS298-14-6 Bicarbonate de potassium non irritant. Espèce Lapin		

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

##### Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
Numéros CAS298-14-6 Bicarbonate de potassium irritation légère possible - toujours réversible Espèce Lapin		

#### Sensibilisation respiratoire

non déterminé

#### Sensibilisation cutanée

##### Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Dose / Concentration	Méthode	Source, Remarque
non sensibilisant.	Numéros CAS298-14-6 Bicarbonate de potassium	Buehler Test	

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

non déterminé

#### Cancerogénité



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### Armisan AF PilzFrei

Date d'édition 12.11.2025  
Date d'exécution 02.10.2025  
Version 1.0 (fr,CH)

#### Données d'animaux

	Valeur	Méthode	Résultat / Évaluation	Remarque
Cancerogénité			Hyperplasie, papillome et carcinome de la vessie dus à des mécanismes bien connus, non considéré comme pertinent pour l'homme.	

#### Toxicité pour la reproduction

non déterminé

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

non déterminé

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

non déterminé

#### Danger par aspiration

non déterminé

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

##### Autres informations

Il n'y a pas de corrélation entre la manipulation à long terme et l'utilisation appropriée du produit et les risques pour les personnes.

La classification a été effectuée conformément à la procédure de calcul des directives UE actuellement en vigueur.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	Numéros CAS298-14-6 Bicarbonate de potassium CL50: > 1200 mg/L Espèce Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Durée du test 96 h		
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	Numéros CAS298-14-6 Bicarbonate de potassium EC50 > 860 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 48 h		
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	non déterminé		



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### Armisan AF PilzFrei

Date d'édition 12.11.2025  
Date d'exécution 02.10.2025  
Version 1.0 (fr,CH)

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

## 12.2 Persistance et dégradabilité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation			Non persistant. Le bicarbonate de potassium se dissocie complètement en ions en présence d'eau.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Estimation/classification

Non pertinent. Le bicarbonate de potassium est naturellement présent dans l'environnement (eau et sol) ainsi que dans les plantes et les animaux

## 12.4 Mobilité dans le sol

### Estimation/classification

Très faible mobilité dans le sol due à la capture des cations sur les composants du sol.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

## 12.7 Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination appropriée / Produit

Les petites quantités ménagères peuvent être déposées lors de la collecte des déchets polluants.

#### Élimination appropriée / Emballage

Les emballages vides doivent être déposés dans les conteneurs de recyclage.

#### Remarque

Lire le mode d'emploi!

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### Armisan AF PilzFrei

Date d'édition 12.11.2025  
Date d'exécution 02.10.2025  
Version 1.0 (fr,CH)

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	-	-	-
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	-	-	-
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	-	-	-

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

#### Modes de transport

Le produit n'est pas un produit dangereux.

#### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

##### Remarque

Non classifié pour cette voie de transport.

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### autres réglementations (UE)

##### À observer:

Produit phytopharmaceutique homologué conformément au règlement (UE) 1107/2009.

#### Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive] COV

valeur de COV 0 %

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

#### Directives nationales

Aucune évaluation sur la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce produit.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Abréviations et acronymes

REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques  
GHS: Système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques  
CLP: Classification, étiquetage et emballage  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Concentration létale médiane  
EC50: concentration efficace 50%  
ATE: Estimation de la toxicité aiguë  
WGK: classe risque aquatique

### Indications diverses

Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.